



# CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE SERVICES (CGPS).

version B du 23/02/2026

## 1. **Objet**

Les présentes conditions générales définissent les modalités de réalisation des prestations de services effectuées par ANDRIEU Aurore (EI), AUROR'ADMIN, micro-entrepreneur immatriculé sous le numéro SIRET 99120555000015, domicilié au 9 rue Chartreuse Dauphiné, 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX.

## 2. **Prestations proposées**

Les prestations proposées concernent les actes administratifs tel que, par exemple, le classement de documents, la réalisation et le suivi de dossier pour des demandes d'aide, d'allocation, de subvention ou de crédit, les démarches en ligne, le renouvellement de document officiel ou le changement de contrat (téléphone, gaz ou électricité). Sont exclus les tâches d'aide à la personne comme la garde de personne, le transport de personne, la réparation informatique, le bricolage ou le jardinage. Les prestations sont définies dans les devis et factures remis au client. Toute demande spécifique fera l'objet d'un devis complémentaire.

## 3. **Mandat administratif**

Le client peut confier à ANDRIEU Aurore certaines démarches administratives via un mandat écrit et signé. Le prestataire exécute les actions demandées sans pouvoir signer, décider ou donner un conseil juridique/fiscal. Le client demeure seul responsable des informations fournies et des décisions prises.

## 4. **Devis et commandes**

Un devis détaillant les prestations, la durée estimée et le prix est remis gratuitement au client. La signature du devis avec la mention « bon pour accord » vaut acceptation des présentes CGPS.

## 5. **Tarifs et conditions de règlement**

Les tarifs sont exprimés en euros, nets de TVA (TVA non applicable, art. 293 B du CGI) dans la limite de la franchise de TVA en vigueur. Au-delà de cette franchise, la TVA est appliquée et indiquée sur chaque facture concernée. Le paiement s'effectue à la fin de chaque prestation (ou selon l'échéancier précisé au devis), par virement, chèque ou carte bancaire (TPE). Les paiements en espèces ne sont pas acceptés. Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur. Pour prétendre au crédit d'impôt, les conditions de prestation doivent répondre au cahier des charges de service à la personne en vigueur, à savoir que ces prestations doivent s'effectuer exclusivement pour les particuliers à leur domicile.

## 6. **Annulation et modification**

Toute annulation par le client moins de 48 heures avant l'intervention donnera lieu à la facturation totale de la prestation prévue.  
Toute modification de la prestation devra être validée d'un commun accord.

## 7. **Responsabilité**

ANDRIEU Aurore s'engage à réaliser les prestations avec diligence et professionnalisme. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de faute ou négligence imputable au client (mauvaise transmission d'informations, absence lors de l'intervention, etc.) ou dans le cas où les interfaces numériques requises pour la prestation sont inaccessibles ou en maintenance lors du RDV.

## 8. **Réclamations**

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de 10 jours après l'exécution de la prestation. Une solution amiable sera recherchée en priorité.

## 9. **Données personnelles**

Les données collectées (nom, coordonnées, etc.) sont utilisées uniquement pour la gestion administrative et comptable des prestations. Elles ne sont ni transmises ni revendues. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données (conformément au RGPD).

## 10. **Droit applicable et litiges**

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de litige et après tentative de résolution amiable, le consommateur pourra saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève ANDRIEU Aurore, à savoir : CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, [contact@cm2c.net](mailto:contact@cm2c.net) - 01 89 47 00 14.

## 11. **Service à la personne**

ANDRIEU Aurore (EI) est autorisé à effectuer du service à la personne sous le numéro SAP991205550. Cette autorisation a été délivrée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Isère, 1 avenue Maire Reynoard, 38029 GRENOBLE CEDEX 02.

Assurance RC Pro 22478018904 souscrite auprès de AXA, Run sces microassurance Immeuble Delta 3 bd des bouvets CS 50279 92741 Nanterre cedex, 01 55 69 61 73 — Couverture géographique : France

ANDRIEU Aurore (EI) - AUROR'ADMIN - 9 rue Chartreuse Dauphiné 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX - SIRET : 99120555000015 - APE : 9609Z - Service à la personne : SAP991205550.